

La consommation de biens médicaux hors optique médicale représente 12,7 milliards d'euros en 2022. Elle progresse de 1,4 % par rapport à l'année dernière, après une forte augmentation en 2021 (+8,6 %) portée par les audioprothèses. En effet, la consommation de prothèses auditives marque le pas en 2022 (-2,5 % après +60,6 %). La consommation des autres produits, à l'exception des masques, augmente.

La participation des organismes complémentaires au financement de ces biens s'est stabilisée après la hausse importante enregistrée en 2021, en lien avec l'entrée en application complète de la réforme du 100 % santé pour les audioprothèses.

La consommation de biens médicaux hors optique ralentit en 2022

La consommation de biens médicaux hors optique médicale¹ consommée en ville augmente de 1,4 % en 2022, pour un montant de 12,7 milliards d'euros (tableau 1). Elle ralentit en 2022 après deux années de très forte croissance (+8,4 % en 2020, +8,6 % en 2021) portée par les achats de masques chirurgicaux et FFP2 dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19, ainsi que par la consommation d'audioprothèses soutenue par la montée en charge du 100 % santé. Bien que ces deux postes reculent légèrement en 2022, ils se maintiennent à un niveau très élevé. La consommation de biens médicaux hors optique médicale est supérieure de près de 20 % à son niveau de 2019.

En 2022, les prix des autres biens médicaux sont restés stables (+0,1 %) après une très forte baisse en 2021 (-15,6 %) en raison de la chute du prix des masques cette année-là (estimée à -82 %). Après avoir vivement progressé en 2021, sous l'effet de la consommation de masques et d'audioprothèses, la consommation des autres biens médicaux ralentit nettement en volume (+1,3 % après +28,6 % en 2021).

La baisse des dépenses d'audioprothèses entraîne un ralentissement global des biens médicaux

Les matériels, aliments et pansements représentent les deux tiers de la dépense en autres biens médicaux (66 %) ; les orthèses et prothèses 17 % ; les audioprothèses 16 % et les véhicules pour personne handicapée physique (VHP) les 2 % restants.

La catégorie des « matériels, aliments et pansements » est très vaste et inclut notamment les matériels d'assistance respiratoire, les produits de traitement du métabolisme (principalement pour le diabète), les dispositifs de maintien à domicile (lits médicaux, perfusions, etc.) ainsi que les masques chirurgicaux et FFP2. La consommation de ces produits augmente en valeur de 2,0 % en 2022, une évolution nettement inférieure à celle observée entre 2011 et 2019 (+5,0 % en moyenne annuelle). Les matériels médicaux et les produits d'origine humaine sont en hausse de 2,4 % et les pansements de 2,9 %. En revanche, les dépenses de masques baissent de nouveau en 2022 (-6,5 % après -44,1 %) en lien avec le reflux progressif de l'épidémie de Covid-19. Cette baisse est toutefois bien moins importante que celle observée entre 2020 et 2021 du fait de la baisse du prix des masques.

¹ Ce poste, très hétérogène, inclut environ 4 000 références de la liste des produits et prestations (LPP), à l'exclusion de l'optique médicale (fiche 15). La dépense d'optique médicale représente, en 2022, 36 % de la dépense totale en biens médicaux.

La distribution des produits de la LPP est essentiellement assurée par les pharmaciens, les opticiens, les audioprothésistes, les orthoprothésistes, les pédicures-podologues et les prestataires du maintien à domicile.

Dans cette fiche, ne sont pris en compte que les biens médicaux délivrés en ville ; la part consommée à l'hôpital et en clinique étant comptabilisée dans les dépenses des établissements de santé. Les dépenses de dispositifs médicaux facturés en sus dans les établissements de santé représentent, en 2022, 2,2 milliards d'euros. Les tests PCR et antigéniques, ainsi que les vaccins, ne sont pas inclus dans la consommation de biens médicaux, mais dans les dépenses de prévention, en cohérence avec les définitions internationales.

Tableau 1 Consommation des biens médicaux, hors optique médicale

	En millions d'euros						
	2012	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Consommation totale	7 515	9 909	10 267	10 646	11 539	12 531	12 706
Matériels, aliments et pansements	5 045	6 614	6 855	7 066	8 222	8 197	8 357
Matériels, POH ¹	4 278	5 628	5 835	6 059	6 368	6 685	6 846
Masques	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	852	476	445
Pansements	767	987	1 020	1 008	1 003	1 036	1 066
Prothèses, orthèses	1 479	1 939	1 946	2 086	1 846	2 069	2 132
Audioprothèses	830	1 158	1 254	1 257	1 263	2 027	1 977
Véhicules pour handicapé physique	162	198	212	237	208	239	241
Évolution (en %)	5,0	4,4	3,6	3,7	8,4	8,6	1,4
Prix (en %)	0,0	0,2	-0,7	0,3	4,2	-15,6	0,1
Volume (en %)	5,0	4,2	4,3	3,3	4,0	28,6	1,3

n.d. : non disponible.

1. Produits d'origine humaine.

Sources > DREES, comptes de la santé ; Insee pour l'indice des prix à la consommation.

Les « prothèses et orthèses » regroupent des dispositifs internes ou externes de compensation ou de remplacement des fonctions corporelles, à l'exclusion des audioprothèses, faisant l'objet d'une comptabilisation spécifique. La consommation augmente de nouveau en 2022 (+3,1 %), après un rebond important en 2021 (+12,1 %) lié à la levée des mesures de restrictions sanitaires.

Les « audioprothèses » rassemblent tous les appareils auditifs correcteurs de surdité. Leur consommation se replie un peu en 2022 (-2,5 %), à la suite d'une hausse exceptionnelle en 2021 (+60,6 %), due à la réforme du 100 % santé (fiche 17). La baisse des dépenses concerne les audioprothèses du panier A « 100 % santé » (-4,5 %) comme le panier à tarif libre (-1,8 %). La répartition entre les deux paniers reste stable : les audioprothèses du panier 100 % santé représentent un peu moins d'un quart des dépenses, comme en 2021.

Enfin, la consommation de véhicules pour personne handicapée physique (VHP) augmente faiblement en 2022 (+0,7 %), après deux années marquées par la crise sanitaire (+14,7 % en 2021 après -12,0 % en 2020).

Les deux tiers de la dépense prise en charge par l'assurance maladie obligatoire

En 2022, les biens médicaux hors optique médicale sont pris en charge à 65,5 % par la Sécurité sociale, 0,3 % par l'État et 17,4 % par les organismes complémentaires (tableau 2). Les ménages financent les 16,8 % restants, soit 2,1 milliards d'euros en 2022.

La part à la charge des ménages demeure plus élevée pour les audioprothèses (35,7 %) que pour les prothèses, orthèses et VHP (11,0 %) et les matériels, aliments et pansements (14,0 % en 2022).

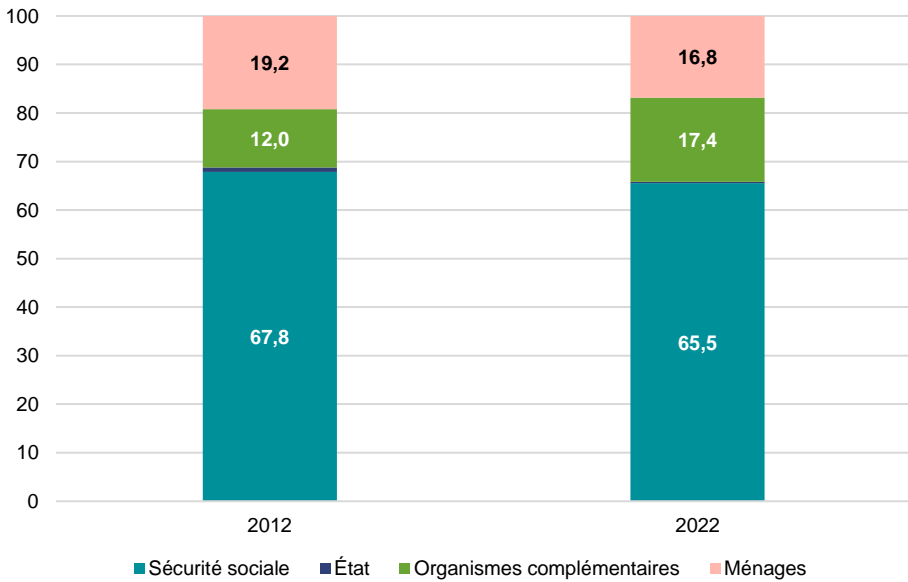
Entre 2012 et 2022, la part à la charge des ménages a baissé de 2,4 points (graphique 1) et celle de la Sécurité sociale de 2,3 points. Ces baisses de prise en charge sont compensées par la hausse de la contribution des organismes complémentaires (+5,4 points sur la même période). Cette hausse de la participation des organismes complémentaires s'est principalement produite entre 2020 et 2021 (+3,8 points) sous l'effet de la réforme du 100 % santé qui prévoyait une hausse de la participation des organismes complémentaires pour les audioprothèses du panier 100 % santé sans reste à charge. ■

Tableau 2 Répartition des dépenses d'autres biens médicaux, hors optique médicale, par type de financeur en 2022*En millions d'euros*

	Autres biens médicaux		Matériel, aliments et pansements		Prothèses, orthèses et VHP		Audioprothèses	
	Dépenses	Part (en %)	Dépenses	Part (en %)	Dépenses	Part (en %)	Dépenses	Part (en %)
Sécurité sociale	8 325	65,5	6 579	78,7	1 305	55,0	442	22,4
État	35	0,3	28	0,3	7	0,3	0	0,0
OC ¹	2 207	17,4	579	6,9	799	33,7	829	41,9
Ménages	2 140	16,8	1 172	14,0	262	11,0	706	35,7
Total	12 706	100,0	8 357	100,0	2 373	100,0	1 977	100,0

1. Organismes complémentaires.

Source > DREES, comptes de la santé.

Graphique 1 Répartition des dépenses d'autres biens médicaux par type de financeur en 2012 et en 2022*En %*

Source > DREES, comptes de la santé.